

Concevoir un projet en promotion de la santé : méthode et démarche éducative

10, 11, 27 et 28 mai 2021 - LYON

Développer un projet en éducation et promotion de la santé demande de connaître les concepts fondamentaux de ce champ, mais aussi de maîtriser les étapes méthodologiques. Cette formation régionale vous permettra d'acquérir ou d'approfondir les compétences et savoirs nécessaires pour mener à bien votre démarche en promotion de la santé, à partir d'études de cas concrets. Un apport sur la relation éducative et la participation renforcera vos capacités de mise en œuvre de projets auprès de publics.



OBJECTIFS

A l'issue de cette formation, les participants seront en capacité de :

- Comprendre la place des représentations de la santé dans sa posture professionnelle.
- Définir et comprendre les déterminants de la santé, leur interrelation et leur impact sur les inégalités sociales de santé.
- S'appropriier les concepts utilisés dans le champ de la promotion de la santé, les valeurs et les démarches.
- Connaître les repères méthodologiques nécessaires à la conception d'un projet de promotion de la santé : de l'analyse de la demande à l'identification du problème, de la définition des objectifs aux stratégies d'action, des ressources nécessaires à l'importance du partenariat.
- Disposer de repères pour évaluer un projet.
- Comprendre les enjeux de la relation éducative et de la participation.



PUBLICS et PRÉREQUIS

Tous professionnels (ou bénévoles associatifs) susceptibles de mettre en place des projets de promotion de la santé.

Les publics de la région Auvergne-Rhône-Alpes sont prioritaires pour cette formation.



FORMATEURS

Isabelle JACOB et Régis CANAUD, formateurs en promotion de la santé à l'IREPS ARA.



MODALITÉS PÉDAGOGIQUES

Formation en présentiel de 4 jours.

Groupe de 10 à 15 participants.

Démarche participative et impliquante qui alterne des apports théoriques, des études de cas et des travaux de groupes.



LIEU

IREPS Auvergne-Rhône-Alpes,
62 cours Albert Thomas
69008 Lyon



DURÉE & HORAIRES

4 jours (28 heures).

de 9h à 12h30 et de 13h30 à 17h.

Tarif : sans frais pédagogiques

Grâce au soutien financier de l'ARS ARA

Validation de la formation

Emargement et suivi de présence par demi journée.
Evaluation des acquis par questionnaire en fin de formation.



Concevoir un projet en promotion de la santé : méthode et démarche éducative

10, 11, 27 et 28 mai 2021 - LYON

PROGRAMME

Jour 1

Les représentations en matière de santé et les déterminants de santé

- Les différentes approches de la santé, l'évolution historique du rapport à la santé.
- Les facteurs influençant les choix et états de santé.
- Les inégalités sociales de santé.

Jour 2

Les démarches de la promotion de la santé

- Les valeurs et l'approche de la promotion de la santé.
- Les liens de la promotion de la santé avec la prévention et l'éducation pour la santé.
- Les étapes d'un projet de promotion de la santé.

Jour 3

Les repères méthodologiques et éducatifs

- La construction d'un projet de promotion de la santé : la définition des objectifs.
- Les démarches éducatives.

Jour 4

Les ressources et l'évaluation

- Les ressources disponibles pour un projet de promotion de la santé.
- Les ressources financières mobilisables.
- Les méthodes et outils d'évaluation d'un projet.

Renseignements pédagogiques

Isabelle JACOB - IREPS ARA

Tél. 04 72 00 55 70 - isabelle.jacob@ireps-ara.org



INSCRIPTION

Je souhaite m'inscrire à la formation

CONCEVOIR UN PROJET EN PROMOTION DE LA SANTÉ : MÉTHODE ET DÉMARCHE ÉDUCATIVE

10, 11, 27 et 28 mai 2021 - Lyon

Merci d'écrire lisiblement.

STAGIAIRE

NOM : Prénom :

Profession / fonction :

Adresse (si inscription à titre individuel) :

Tél. :

Email :

ORGANISME / EMPLOYEUR

Nom ou Raison sociale :

Adresse :

Nom et prénom du référent formation :

Tél. :

Email :

Vous vous inscrivez en tant que :

- Salarié(e)
- Personne en recherche d'emploi
- Particulier
- Bénévole
- Profession libérale ou indépendant

Bénéficiez-vous d'un financement public ou d'un OPCO ? Oui Non

Si oui, lequel ?

Nombre de participants limité à 15 personnes (2 personnes maximum par structure). Les inscriptions seront traitées par ordre d'arrivée. Les frais d'hébergement, de restauration et de déplacement sont à la charge du participant ou de son financeur. Une convention de formation, à nous retourner signée, vous sera envoyée par mail.

Bulletin à retourner
par mail ou courrier
avant le 2 avril 2021 à
IREPS Auvergne-Rhône-Alpes
62 cours Albert Thomas, 69008 Lyon
Tél. 04 72 00 55 70
formation@ireps-ara.org



IREPS Auvergne-Rhône-Alpes
www.ireps-ara.org

N° de SIREN : 323 390 161 - N° de déclaration d'activité : 82 69 06 790 69



Soutien



L'IREPS ARA conserve vos données personnelles (prénom, nom, email) pour la seule gestion de votre inscription et pour une durée de 36 mois maximum. Votre adresse mail pourra être utilisée pour vous envoyer les actualités de l'IREPS ARA, il sera possible à tout moment de vous désinscrire. Vous disposez du droit d'accès aux données vous concernant : consultation, effacement, rectification et limitation du traitement. Pour exercer ces droits, contactez l'IREPS ARA. Plus d'informations sur [le site de l'IREPS ARA à la rubrique Mentions légales.](#)